

Avaya présente son plan anti-faillite

Avaya a profité de la trêve pascale pour présenter son plan de réorganisation dans le cadre de sa mise en faillite. Rappelons que l'entreprise s'est mise sous protection du Chapitre 11 américain en début d'année pour se désendetter et assurer sa survie. Notamment en se délestant de ses activités d'équipementier matériel au profit de l'offre logicielle. Un « Plan » déposé auprès du tribunal des faillites de New York que le fournisseur a évoqué dans un communiqué daté du 13 avril.

Réduire la dette de 4 milliards

Selon les mesures proposées dans le [document](#), Avaya entend réduire sa dette à hauteur de 4 milliards de dollars (sur un total de plus de 6 milliards) et s'appuyer sur un échange d'endettement pour assurer sa restructuration. En contrepartie, les créanciers détiendront 100% des capitaux de la nouvelle organisation. L'entreprise s'engage néanmoins à honorer et maintenir les cotisations relatives à la retraite de ses salariés aux Etats-Unis et n'entend pas toucher aux deux conventions collectives en cours. Rappelons que la mise en faillite de la société née en 2000 d'une division de Lucent Technologies (à l'époque) ne concerne pas les filiales en dehors du territoire américain. A ce jour du moins.

Le tribunal se prononcera le 25 mai prochain sur la viabilité du plan proposé par Avaya. En cas d'approbation, il restera à le faire voter par les créanciers. Dans les faits, l'équipementier a déjà amorcé sa restructuration. Notamment en se délestant de son activité réseau à Extreme Networks début mars. L'entreprise avait précédemment obtenu une ligne de financement de 725 millions de dollars de Citibank pour assurer la poursuite de la l'activité pendant toute la durée de mise en liquidation judiciaire.

Une premier trimestre en perte de vitesse

Le PDG Kevin Kennedy se veut confiant dans le succès de ce qui pourrait être considéré comme une transition pour cet acteur majeur du secteur des communications unifiées : « *Nos opérations commerciales se déroulent bien et nous continuons à signer des renouvellements significatifs de clients et de nouveaux contrats. En outre, le bilan consolidé de la société compte maintenant plus de 750 millions de dollars de liquidités, reflétant le produit du refinancement et les flux de trésorerie positifs liés à l'exploitation.* » Et d'ajouter que « *nous restons confiants dans notre capacité à maximiser la valeur pour tous nos actionnaires et à compléter la restructuration du bilan dès que possible* ». Sans s'engager sur un délai.

Les derniers résultats en date semblent néanmoins contredire cet optimisme. Sur son premier trimestre fiscal 2017 (le dernier de 2016 sur le plan calendaire), Avaya a annoncé un chiffre d'affaires de 875 millions de dollars, contre 958 millions un an plus tôt, qui s'est traduit par une perte nette de 102 millions contre 27 millions en 2016. Un résultat couvrant, il est vrai, une période d'activité antérieure à l'annonce de la mise sous la protection des faillites de l'entreprise.

Lire également

[Avaya se déclare en faillite](#)

[Avaya se déleste de son activité réseau à Extreme Networks](#)

[Intégration métier, Cloud, terminal, les ambitions d'Avaya France](#)

Photo credit: kenteegardin via [Visual hunt](#) / [CC BY-SA](#)